
Discours de SEM Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, à l'occasion de la cérémonie de passation des pouvoirs à la tête du Secrétariat général de la COI

16 juillet 2020

Excellence, Monsieur le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores, président en exercice du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,

Excellences, Messieurs les membres du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,

Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants des membres observateurs auprès de la COI,

Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et représentants des partenaires au développement,

Madame et Messieurs les Officiers permanents de liaison,

Monsieur Vêlayoudom Marimoutou,

Chers collègues,

Au moment de passer le flambeau à mon estimé successeur, le professeur Vêlayoudom Marimoutou, un mot, un seul, me vient à l'esprit pour résumer mon état d'esprit : Gratitude.

Pour le croyant que je suis, ma gratitude va d'abord à mon Créateur qui a guidé mes pas d'homme depuis l'enfance jusqu'à ma carrière publique, d'abord au service de mon pays, les Comores, puis au service de notre région, l'Indianocéanie.

Ma gratitude va aussi aux autorités de mon pays, à toutes les Comoriennes et tous les Comoriens qui m'ont donné la possibilité d'exprimer au meilleur niveau ma passion pour la chose publique.

D'abord au premier d'entre eux, à son Excellence Monsieur Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, qui m'a témoigné sa confiance et son amicale estime dès ma prise de fonction au point d'effectuer le déplacement à Maurice pour l'occasion.

J'ai aussi aujourd'hui une pensée très respectueuse pour un Ami, Son Excellence le Dr Ikililou Dhoinine, ancien chef de l'Etat comorien qui m'a fait l'honneur de proposer ma candidature à l'ensemble de nos Etats membres.

J'ai enfin une pensée bienveillante pour les ministres des Affaires étrangères de mon pays que j'ai côtoyés et plus particulièrement pour mon ami, mon Frère, le ministre Souef Mohamed El-Amine, Président en exercice du Conseil des ministres de la COI.

Mes remerciements émus, je les adresse aussi à l'ensemble des représentants de nos Etats, d'abord les ministres du Conseil de la COI avec lesquels j'ai eu l'honneur de collaborer mais aussi les Officiers permanents de liaison de nos pays qui animent de façon régulière la vie de notre organisation.

J'ai une pensée pour chacun de nos Etats membres, la France et La Réunion pour le soutien apporté et les encouragements qui ont permis de renforcer significativement notre action régionale, notamment à travers l'Agence française de développement, la Région et le Département de La Réunion.

La République de Madagascar, notre matrice, notre Grande Ile, où j'ai toujours reçu une écoute attentive et bienveillante.

La République de Maurice pour son accueil qui m'a permis de me sentir chez moi et de nouer des relations fortes.

Et enfin, la République des Seychelles qui a démontré son attachement à la COI et dont l'implication effective dans nos affaires régionales m'a permis d'avancer sereinement dans ma mission.

J'ai aussi une pensée particulière pour mon prédécesseur, Monsieur Jean Claude de l'Estrac, qui m'a transmis un legs d'une grande qualité. La moisson qui a été la mienne durant ces quatre années doit beaucoup aux graines qu'il a semées.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Dresser un bilan de quatre années de mandat à la tête du Secrétariat général de la COI n'est pas chose aisée. Cela l'est encore moins lorsqu'il s'agit de son propre bilan car s'y rajoute une évidente dimension affective et la difficulté à se distancier. Le bilan auquel je vais m'essayer ne prétend donc être ni exhaustif ni encore moins froidement objectif. Je laisse cela aux observateurs dont c'est le métier. Mon bilan sera cependant profondément honnête en ce sens qu'il démontrera l'indéniable valeur ajoutée de la COI pour notre région, pour chacun de nos Etats et pour chacune de nos îles.

Depuis 2016 notre organisation s'est affirmée en effet comme un acteur incontournable du paysage politique et diplomatique régional mais aussi comme un véritable joueur sur l'échiquier international capable de faire émerger des solidarités nouvelles entre les mondes insulaires de la Caraïbe, du Pacifique, de l'Afrique occidentale et de l'océan Indien.

Cette mission diplomatique et politique de la COI n'est pas une nouveauté. Elle est inscrite au plus profond de l'ADN de notre organisation qui entend promouvoir la paix, entretenir un dialogue constant avec les partenaires au développement et porter sur toutes les questions qui affectent notre espace régional la voix commune d'une Indianocéanie, certes vulnérable par nature, mais ambitieuse par choix.

Comme j'ai coutume de le dire, sans sécurité et sans stabilité il serait vain de penser au développement. A cet égard, notre région est heureusement en paix et

nous pouvons nous en réjouir malgré les tensions croissantes entre grandes puissances que nous observons, je dois le dire, avec une certaine préoccupation.

En revanche, la recherche de la stabilité est, quant à elle, un travail de tous les instants et donc l'un des fondements de notre coopération régionale.

La COI est bel et bien un acteur engagé au service de la stabilité régionale et de celle de ses Etats membres. A cet égard, je veux souligner ici l'implication personnelle du Vice-président de la République des Seychelles et ministre des Affaires étrangères, mon ami Vincent Mériton, qui a dirigé avec talent en sa qualité de président en exercice du Conseil de la COI, des missions d'écoute et de dialogue en prévision des scrutins nationaux à Madagascar et aux Comores et qui m'a activement aidé à mobiliser des observateurs. Au-delà de cette réussite, saluée d'ailleurs par le système des Nations unies, j'ai la conviction qu'il nous faut encore aller plus loin en systématisant et en rationalisant cette fonction hautement politique qui est dévolue à notre organisation. C'est pourquoi, je me félicite d'avoir initié des discussions avec l'Agence française de développement pour un projet régional paix, stabilité et gouvernance dont les premiers jalons sont désormais posés.

Notre stabilité régionale se joue aussi en mer. La lutte contre les crimes et les menaces maritimes est devenue un axe d'intervention majeur de la COI. A travers le programme MASE financé par l'Union européenne, c'est une architecture moderne de sécurité maritime que nous avons mis progressivement en place dans l'océan Indien occidental.

Outre l'appui aux dispositifs nationaux, les deux accords régionaux MASE pour l'échange d'information maritime et la coordination de l'action de l'Etat en mer, appuyés par deux Centres régionaux à Madagascar et aux Seychelles, ont marqué une étape cruciale dans l'atteinte de réelles capacités régionales.

C'est là un résultat majeur de la COI auquel j'associe bien sûr l'Union européenne, mais aussi la République de Maurice qui a été à l'avant-garde de cette action collective avec les autres signataires des Accords, les Comores, la France, Madagascar, les Seychelles et nos voisins et partenaires de Djibouti et du Kenya.

Nos résultats en faveur de la sécurité maritime, notamment dans le cadre du Groupe de contact sur la piraterie au large des côtes somaliennes que la COI, à travers Maurice, a eu l'honneur de présider de 2018 à 2020, ont sans aucun doute contribué au rayonnement international de notre organisation. Ainsi, après avoir accueilli la Chine comme premier membre observateur en 2016, nos Etats membres ont salué l'arrivée en 2017 de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la francophonie et de l'Ordre souverain de Malte, puis, en mars dernier, de l'Inde, du Japon et de l'Organisation des Nations unies. D'autres Etats encore ont indiqué leur intérêt, à l'image de la Fédération de Russie, du Kenya ou encore du Sri Lanka. C'est dire le rayonnement, la crédibilité et le poids de la COI sur la scène internationale.

Sur le front climatique dont tout indique qu'il conditionnera de façon croissante la vie des nations et l'espérance du monde, la COI apporte également un accompagnement utile à ses Etats membres pour la mise en œuvre des engagements de l'Accord de Paris sur le climat. Une nouvelle génération de projets financés par l'AFD, l'Union européenne, le Fonds vert pour le climat ou encore le Fonds français pour l'environnement mondial est sur le point de débuter. Il s'agit de résilience côtière, d'adaptation aux effets du changement climatique, de négociations, de capacités météorologiques et de réduction des risques naturels. Ce sont là des enjeux structurants, de long terme, qui traitent du devenir de nos îles. Ce sont aussi des moyens colossaux qui sont prêts à être mobilisés par la communauté internationale si chacun de nos Etats fait l'effort de s'en saisir avec l'appui de la COI.

Je veux mentionner aussi l'importance du Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le PRESAN, mis en œuvre avec l'appui technique, institutionnel et financier de la FAO et du FIDA. Dès 2013, lors de la conférence de Mahajanga, la COI avait compris l'importance stratégique de la souveraineté alimentaire de notre région qui est apparue en pleine lumière avec la crise du Covid-19 et les risques de rupture de la fragile chaîne d'approvisionnement alimentaire régional. Les efforts réalisés avec l'appui du secteur privé autour du PRESAN ont marqué une première prise de conscience de l'impérieuse nécessité de revoir en profondeur les conditions de notre dépendance agricole et agro-alimentaire. Le sillon est désormais creusé pour faire éclore demain un nouveau modèle régional, plus productif et plus résilient.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'évolution institutionnelle et fonctionnelle de la COI enclenchée en août 2019 lors de la retraite ministérielle de Moroni vise à renforcer notre organisation pour porter plus haut les ambitions partagées de nos Etats. A ce titre, je veux rendre hommage à l'appui de l'Union européenne qui nous permet grâce au projet INCA de conduire les consultations régulières avec les Officiers permanents de liaison de nos Etats pour mettre en œuvre la Déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI et surtout l'Accord de Victoria révisé signé aux Seychelles lors du 34^{ème} Conseil des ministres. Ces deux textes posent les fondements d'une action revigorée, amplifiée et diversifiée. Pour le juriste que je suis, c'est là un résultat essentiel car il m'a toujours semblé extrêmement important que l'esprit de notre coopération régionale consigné dans nos textes de référence soit bien en phase avec la pratique d'une action qui a largement dépassé les missions édictées en 1984.

Aujourd'hui donc la COI intervient de plein droit et conformément à ses textes dans des domaines cruciaux du développement. L'actualité mondiale de ces derniers mois, dominée par la pandémie de Covid-19, démontre combien la coopération en santé est importante pour la sécurité de nos populations, la croissance et l'emploi, la migration, et même l'environnement. Notre projet Veille sanitaire soutenu depuis dix ans par l'Agence française de développement et grâce

auquel la COI a établi le réseau *SEGA-One Health*, sentinelle épidémiologique de notre région, témoigne dans le contexte pandémique d'aujourd'hui de l'utilité concrète de notre coopération régionale. Le réseau *SEGA-One Health* de la COI s'est mis en alerte dès l'apparition du foyer épidémique à Wuhan. Avec nos experts de l'unité de veille sanitaire, un plan d'urgence et un plan de riposte ont été élaborés et mis en œuvre avec un financement de 4,5 millions d'euros de l'AFD. La COI répond ainsi aux besoins des Etats membres en expertises, équipements de prise en charge, matériels de protection ou encore de médicaments. Enfin, preuve de l'importance de notre action collective en santé, donc pour le développement, l'Union européenne allouera une enveloppe de près de dix millions d'euros en soutien au réseau *SEGA-One Health*.

La COI a aussi fait des questions de connectivité l'un de ses axes d'intervention majeur. En ce domaine, j'ai souhaité inscrire résolument mes pas dans ceux de mon prédécesseur mauricien, Jean Claude de l'Estrac. Le plaidoyer de la COI tout au long de ces années porte désormais ses fruits. Dans le domaine du numérique une avancée majeure se réalise avec l'installation du câble Internet le plus puissant de la région, METISS, qui a nécessité un investissement de 40 millions d'euros de six opérateurs privés du secteur des télécommunications.

C'est un résultat concret et d'envergure, une preuve de la capacité de mobilisation de la COI en faveur de la croissance, de la compétitivité et de la démocratisation de l'accès à l'Internet pour construire une véritable société indianocéanienne de la connaissance.

Je terminerai si vous le voulez bien cette présentation des aspects que je crois les plus marquants de mon bilan avec un mot sur ce qui nous relie, nous définit et nous permet de parler au monde : la culture.

Là aussi j'ai voulu descendre de l'Olympe de la pensée pour rejoindre le terrain plus ingrat de la réalisation concrète. Je me réjouis donc que la COI ait organisé sous mon mandat les deux premières éditions du Prix littéraire Indianocéanie, une initiative qui a démontré la richesse et le talent de notre vivier d'écrivains soutenue par l'OIF, le département de La Réunion et un opérateur privé, l'agence BlueSky. Le succès du Prix Indianocéanie a apporté la preuve de l'intérêt d'une action culturelle régionale et je suis particulièrement heureux du dialogue instauré avec l'AFD en vue de la mise en œuvre à venir d'un projet régional culturel qui nous permettra, je l'espère, d'amplifier notre action vers de nouveaux champs de création.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je débutais tout à l'heure mon intervention par l'expression de ma gratitude. Je tiens à remercier chaleureusement les membres observateurs auprès de la COI et nos partenaires au développement grâce auxquels notre organisation régionale anime une coopération utile, efficace et ambitieuse. Merci à l'Union européenne, à l'Agence française de développement, à la Banque mondiale, au Système des

Nations unies, au Fonds français pour l'environnement mondial, au Fonds vert pour le climat, à la Banque africaine de développement, à l'OIF, à la Chine, au Japon, à l'Inde et à l'Ordre de Malte. Notre action collective est aussi la vôtre.

Mes derniers mots de Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien j'ai voulu qu'ils soient aussi marqués par la reconnaissance que je dois à chacune et chacun de mes collègues du Secrétariat général sans qui je n'aurais rien pu accomplir. Je les remercie très chaleureusement car ils forment une équipe professionnelle et dévouée à la coopération régionale. Les réussites de mon mandat sont aussi les leurs. Je tiens donc, du fond de mon cœur, à les associer aux compliments que j'ai pu recevoir et à leur dire toute ma gratitude pour leur enthousiasme et leur disponibilité. Et vous me permettrez ici de mentionner plus particulièrement mes bras droits, Messieurs François Vuillemin et Raj Mohabeer qui, à la direction auprès du Secrétariat général, m'ont apporté soutien et conseils avisés.

Je remercie aussi ma famille qui a supporté stoïquement durant quatre années mes absences et mes indisponibilités. Merci à elle pour sa compréhension qui m'a donné la liberté de m'investir corps et âme dans ma mission régionale. Impossible de taire la personne qui m'est le plus cher sur cette terre. J'ai nommé ma mère. Cette femme courageuse et qui, depuis sa Mohéli natale, n'a jamais cessé de prier Dieu pour que je réussisse les missions confiées. Merci Maman.

Monsieur le Secrétaire général et cher Vêlayoudom Marimoutou,

Vous allez vous rendre compte très vite que la COI est dans l'action parce qu'elle est l'incarnation agissante d'un dessein collectif original, d'une volonté de faire vivre l'Indianocéanie et d'en construire l'avenir. C'est donc une belle et grande Maison que vous rejoignez aujourd'hui ! Je vous souhaite plein succès dans cette mission aussi noble qu'exaltante. Sachez que vous pourrez compter sur mon soutien comme j'ai pu compter sur celui de mes prédécesseurs.

C'est donc avec beaucoup d'émotion mais aussi avec le sentiment du devoir accompli que je vous remets aujourd'hui les clés du Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien que je continuerai d'appeler, avec émotion et dévotion, notre « Maison commune ».

Je vous remercie toutes et tous de votre appui et de votre amitié.